RCS : BERNAY
Code greffe : 2701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00859
Numéro SIREN : 407 910 272
Nom ou dénomination : GUY LETELLIER

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2018 sous le numéro de dépôt 38

- 9 JAN. 2018

(1)

2018 | B | 38

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LETELLIER GUY SARL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 12 HAMEAU DE BIGARD — 27550 NASSANDRES

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - BERNAY
B.P. 30562
27305 BERNAY CEDEX

Numéro SIRET * : 4 0 7 9 1 0 2 7 2 0 0 0 1 9

2000 B 859

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30062017 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	76 225	012		76 225	76 225
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	7 382	016	7 382		
	Immobilisations corporelles *	028	302 443	030	259 719	42 724	59 798
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	386 050	048	267 101	118 948	136 023
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	18 316	052		18 316	17 494
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	74	066		74	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	167 839	070	870	166 969	126 304
	Créances (2) — Autres * (3)	072	11 496	074		11 496	14 361
	Valeurs mobilières de placement	080	189	082		189	189
	Disponibilités	084	35 715	086		35 715	64 533
	Charges constatées d'avance *	092	1 416	094		1 416	1 366
	Total II	096	235 045	098	870	234 175	224 247
	Total général (I+II)	110	621 095	112	267 972	353 123	360 270

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	35 000	35 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	3 500	3 500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	198 785	179 944
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	25 632	18 841
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	262 917	237 285
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	31 673	51 966
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	25 868	32 449
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 544)	172	32 665	38 571
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	90 206	122 985
	Total général (I + II + III)	180	353 123	360 270

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	1 044	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 413
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LETELLIER GUY SARL

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 06 2017 (1)	Exercice N-1 clos le 30 06 2016 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215 469 789	214 479 436	488 147
	Production vendue : services *	217 472	218 1 122	1 387
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222 888	(1 727)
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230 18 839	7 790
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 500 285	495 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238 71 473	80 428
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240 66	(2 458)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 94 088	86 846
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 593)		244 3 190	3 242
	Rémunérations du personnel *		250 230 162	235 753
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 43 601	44 763
	Dotations aux amortissements *		254 24 488	23 532
	Dotations aux provisions		256 161	709
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 1 941	89
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 469 170	472 904
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 31 115	22 693
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280 3	324
	Produits exceptionnels (IV)		290	500
	Charges financières (V)		294 1 314	1 929
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	172
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 4 172	2 576
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 25 632	18 841

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 25 632 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318	6 136	
	Provisions non déductibles *								322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	4 900	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330	4 364	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			350 13 220
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655	320					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352	27 812	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :										360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370	27 812	372

CALCULÉ LIGNE À LIGNE PAR LE LOGICIEL

QUADRA-LOG informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société LETELLIER GUY SARL

30/06/2017

Détail des réintégrations diverses		
CICE Provision N-1		4 364
Total des réintégrations diverses	**330**	4 364

Détail des déductions diverses		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	**655**	320
CICE 2016		9 036
CICE Provision 1er semestre		3 864
Total des déductions diverses	**350**	13 220

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LETELLIER GUY SARL

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 : 76 225	402 :	404 :	406 : 76 225	76 225
	Autres	410 : 7 382	412 :	414 :	416 : 7 382	7 382
Immobilisations corporelles	Terrains	420 :	422 :	424 :	426 :	
	Constructions	430 :	432 :	434 :	436 :	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 : 283 860	442 : 7 413	444 :	446 : 291 273	291 273
	Installations générales agencements divers	450 : 4 667	452 :	454 :	456 : 4 667	4 667
	Matériel de transport	460 : 4 417	462 :	464 :	466 : 4 417	4 417
	Autres immobilisations corporelles	470 : 2 086	472 :	474 :	476 : 2 086	2 086
Immobilisations financières		480 :	482 :	484 :	486 :	
TOTAL		490 : 378 636	492 : 7 413	494 :	496 : 386 050	386 050

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500 : 7 382	502 :	504 :	506 : 7 382
Immobilisations corporelles	Terrains	510 :	512 :	514 :	516 :
	Constructions	520 :	522 :	524 :	526 :
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530 : 229 717	532 : 22 525	534 :	536 : 252 241
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 : 1 356	542 : 491	544 :	546 : 1 847
	Matériel de transport	550 : 2 073	552 : 1 472	554 :	556 : 3 545
	Autres immobilisations corporelles	560 : 2 086	562 :	564 :	566 : 2 086
TOTAL		570 : 242 614	572 : 24 488	574 :	576 : 267 101

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 16 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 :	580 :	582 :	584 :	586 :	581 :	587 :	589 :
Plus-values taxables à 19 % (1)		579 :	Régularisations		590 :	583 :	594 :	595 :
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591 :	
TOTAL					596 :	585 :	597 :	599 :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LETELLIER GUY SARL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 351	652	161	654	1 641	656	870
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 351	682	161	684	1 641	686	870

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	94 216
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	29 874
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FACULTATIF A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 30 Juin 2017

Sommaire

I. Faits caractéristiques de l'exercice 1
II. Principes, règles et méthodes comptables 1
III. Notes sur le bilan 2
1. **Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé et amortissements :** 2
2. **Stocks et en-cours** 2
IV. Notes sur le compte de résultat 2
V. Autres informations 2
1. **Location longue durée** 3

I. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique ayant une incidence comptable.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III. Notes sur le bilan

1. *Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé et amortissements :*

- **Voir liasse fiscale tableaux 2033**

2. *Stocks et en-cours*

- ***Méthode d'évaluation***

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- *dernier coût d'achat connu,*

Les travaux en cours correspondent aux travaux exécutés entre la date de la dernière situation contractuelle et la date de clôture de l'exercice comptable. Ils sont valorisés et comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

IV. Notes sur le compte de résultat

Aucune information significative n'est à mentionner

V. Autres informations

Aucune information significative n'est à mentionner

1. Location longue durée

SARL LETELLIER GUY

LOCATION LONGUE DUREE
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 53)

EXERCICE 30/06/2017	TERRAINS	INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGES	AUTRES MATERIELS	TOTAUX
VALEUR D'ORIGINE		76 500	61 200	**137 700**
AMORTISSEMENTS				
Cumuls exercices antérieurs		11 433	8 543	**19 975**
Dotation de l'exercice		15 258	15 300	**30 558**
TOTAL		26 690	23 843	**50 533**
REDEVANCES PAYEES				
Cumuls exercices antérieurs		12 375	4 731	**17 106**
Exercice		16 500	7 320	**23 820**
TOTAL		28 875	12 051	**40 926**
REDEVANCES RESTANT A PAYER				
à 1 an au plus		16 500	7 320	**23 820**
plus d'1 an - de 5 ans		37 125	9 909	**47 034**
plus de 5 ans				
TOTAL		53 625	17 229	**70 854**
VALEUR RESIDUELLE				
à 1 an au plus				
plus d'1 an - de 5 ans		1 530		**1 530**
plus de 5 ans				
TOTAL		1 530		**1 530**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		**16 500**	**7 320**	**23 820**

SARL GUY LETELLIER
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 35 000 euros
Siège Social : 12 Hameau de Bigard
27550 NASSANDRES

R.C.S. BERNAY 407 910 272

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 DECEMBRE 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2017

RESOLUTION PROPOSEE

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 632.12 euros au compte de réserves facultatives.

RESOLUTION ADOPTEE

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 632.12 euros au compte de réserves facultatives.

Pour copie certifiée Conforme
M. Pascal VALLEE
Gérant

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

DOMINIQUE DUVAL - BENOIT BOUCLY - NICOLAS CRIBIER
EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Greffier
Greffe du Tribunal de Commerce

CS 30562

27305 BERNAY CEDEX

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BERNAY

-8 JAN. 2018

ARRIVÉE COURRIER
45,49

Dossier : EURL GUY LETELLIER

Le 30 décembre 2017

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-joint, concernant la société citée en références, pour son exercice clos le 30 Juin 2017 :

- un exemplaire du bilan et de l'annexe,

- un exemplaire de la résolution votée par l'Assemblée relative à l'affectation du résultat de l'exercice,

- éventuellement, la déclaration de confidentialité des comptes annuels,

- un chèque de 45.49 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de recevoir, ***Monsieur le Greffier,*** l'assurance de mes meilleurs sentiments.
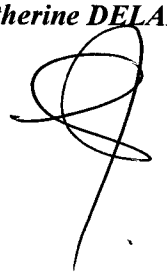
Catherine DELALONDE